

MINISTERE DE LA DEFENSE

LE CHARGE DE MISSION  
auprès du Chef adjoint du Cabinet civil  
chargé des Relations avec le Parlement

Paris, le 26 mai 1998

NOTE

Déclassifié par décision  
du ministre de la Défense à l'attention  
de Monsieur le Ministre  
N° 001287 du 19 MAR 2021

-o0o-

**OBJET : Réunion de la mission parlementaire d'information sur le Rwanda - Mardi 26 mai 1998.**

La mission d'information a entendu en séance non publique le Général GERMANOS puis le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN.

Outre le Président et les deux rapporteurs, étaient notamment présents : Guy-Michel CHAUVEAU ; Charles COVA ; Yves DAUGE ; René GALY-DEJEAN ; François LAMY ; Jacques MYARD ; Jean-Bernard RAIMOND ; Michel VOISIN.

**Le Général Raymond GERMANOS, ancien sous-chef des opérations à l'Etat-Major des armées (1er mai 1994 - 1er septembre 1995).**

Le Général GERMANOS a articulé son exposé autour de quatre points :

La perception de la situation au moment de la mise en oeuvre de l'opération Turquoise : après avoir mis en exergue les attermoissements de l'ONU qui, au cours des mois d'avril-mai 1994, réduisit puis augmenta les effectifs de la Minuar, l'orateur a souligné que l'opération Turquoise avait été autorisée par la résolution 929 du Conseil de sécurité, permettant aux Etats d'utiliser les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs humanitaires en vertu du chapitre VII de la charte de l'ONU ;

La préparation et le déclenchement de l'opération Turquoise : le Général GERMANOS a rappelé que l'opération Turquoise était "une opération strictement humanitaire placée sous le signe de l'urgence". Il a ensuite expliqué à quelles conditions les troupes françaises furent engagées :

- disposer d'un mandat international,
- une conduite impartiale vis-à-vis du FPR ou des FAR,
- une prise en compte de l'environnement géopolitique,
- la recherche de l'aide de pays africains ou européens ;

Le déroulement de l'opération Turquoise, que l'orateur n'a pas décrite en détails. Préparées par des éléments du COS, les opérations débutent le 22 juin. Le Général GERMANOS a précisé que cette intervention avait été "peu banale" puisqu'il avait fallu projeter 3 000 hommes, 700 véhicules, et des éléments de soutien s'élevant à 8 000 tonnes.

Il a rappelé que la zone humanitaire sûre, mise en place le 7 juillet, avait permis de stopper l'exode de près d'un million de personnes. Il a en outre signalé que les soldats français avaient enterré près de 20 000 cadavres.

Enfin, selon le Général GERMANOS, "sauf à de rares occasions", il n'y eut pas d'affrontements entre les troupes françaises et le FPR ;

456 .../...

Quelques points particuliers : - le Général GERMANOS a évoqué ses rencontres avec le Général DALLAIRE les 6 et 23 juillet 1994. Il a rapporté que le comportement du Général canadien fut "*peu amical*" lorsque la France proposa le maintien d'un bataillon francophone au sein de la Minuar 2.

- l'intervenant a signalé que toutes les milices rencontrées furent désarmées et leur armement jeté,

- il a enfin souligné que les troupes françaises n'avaient reçu le matériel permettant de brouiller les radios rwandaises que le 16 juillet (opérationnel le 19).

Les questions posées par les parlementaires ont permis de soulever un certain nombre de problèmes :

- l'attitude ambiguë des Etats-Unis : contrairement à ce qu'ils avaient promis, les Etats-Unis ne fournirent aucun moyen de transport (la France affréta des Antonov 124 et des Illiouchine 76). Le Général GERMANOS a par ailleurs raconté que dans la nuit du 24 au 25 juin un avion américain avait bloqué la piste relais de Bangui, maillon essentiel de notre chaîne de ravitaillement. S'il ne sait pas pourquoi tout cela a été fait, il le "*constate*" et le "*regrette*". Il a également rappelé que Museveni et Kagamé furent formés aux Etats-Unis. "*Je crois qu'il y a une sorte de tropisme [des Etats-Unis] en faveur de l'Ouganda*",

- la position des pays de l'UEO, "*totalelement tourneboulés, c'est-à-dire qu'il ne savaient plus très bien où ils en étaient*",

- la présence, dans l'opération Turquoise, de militaires français ayant entraîné les FAR se justifie pour la simple et bonne raison que les personnels concernés avaient depuis lors fait l'objet de mutation. Ils n'ont pas été réintroduits dans des unités partant au Rwanda mais "*y étaient*" ab initio,

- les relations entre l'armée française et les ONG : ces dernières "*n'auraient rien fait si on n'avait pas été là [...] Elles avaient l'impression, peut-être, qu'on venait prendre leur travail, ce qui n'était pas le cas [...] Ce qu'on a pu regretter, simplement, c'est qu'elles ne soient pas plus actives et plus nombreuses*", ce qui, comme l'a bien volontiers reconnu le Général GERMANOS, n'était pas possible au regard des massacres en cours.

Concluant l'audition, le Président QUILLES a remarqué que "*les critiques, fondamentalement, finissent par se neutraliser. A propos de l'opération Turquoise, les ONG elles-mêmes ont évolué puisqu'elles ont dit des choses contradictoires*".

De la 1ère à la 1000ème  
du ministre de la Défense

N° 001287 du 19 MAR 2021

**Le Lieutenant-Colonel Grégoire de SAINT-QUENTIN, ancien assistant militaire technique (11 août 1992-12 avril 1994)**

Le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN (à l'époque capitaine puis commandant) occupait le poste de conseiller technique auprès du bataillon parachutiste de l'armée rwandaise. Il vivait avec sa femme et ses enfants dans le camp de Kanombé (cf. carte jointe), à quelques centaines de mètres des jardins de la résidence du Président HABYARIMANA où l'avion présidentiel s'écrasa le 6 avril 1994.

Ce jour-là, vers 20 h 30, le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN entendit "*deux départs de coup*" suivis d'une grosse explosion puis de tirs d'armes automatiques. Croyant à une attaque du camp, il se rend sur la place d'armes et apprend que le Président HABYARIMANA doit rentrer à ce moment-là. Après avoir alerté le Lieutenant-Colonel MORIN au téléphone, le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN reçoit la confirmation du crash de l'avion présidentiel et rend une deuxième fois compte au Lieutenant-Colonel MORIN.

Arrivé vers 22 h 00 dans la résidence du Président HABYARIMANA, il note le grand désarroi des militaires rwandais et recherche jusqu'à 3 h 00 du matin les corps des Français se trouvant dans l'avion abattu.

455 .../...

Ce n'est qu'à partir de 8 h 00, une fois les cadavres récupérés, que le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN tentera en vain de mettre la main sur la boîte noire de l'avion.

Ayant appris par l'intermédiaire du chef d'escale d'Air France, lui-même en relation avec un membre de la société DASSAULT, qu'il était possible que l'avion ne comporte pas de boîte noire, le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN cessa alors ses recherches. Il ne put reprendre contact avec l'ambassade de France que le 8 avril.

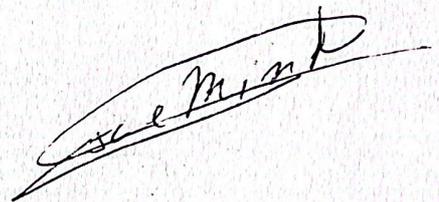
Au-delà de ces faits bruts, l'intervenant n'a pas apporté beaucoup d'éclaircissements sur l'attentat du 6 avril 1994.

Il a précisé que ses recherches avaient été menées sur son initiative personnelle et qu'il était accompagné, sur le lieu de l'attentat, par trois ou quatre militaires français.

Selon lui, aucun des membres de son équipe, à Kanombé, n'était chargé de faire du renseignement.

Le Lieutenant-Colonel de SAINT-QUENTIN a enfin affirmé n'avoir jamais été entendu formellement et officiellement par une autorité civile ou militaire, ou un service de renseignement français.

Declassifié par décision  
du ministre de la Défense  
N° 001287 du 19 MAR 2021



Jean-Christophe LE MINH

# KIGALI

Approuvée par décision  
du ministre de la Défense  
N° 001287 du 19-MAI 2021

